

# La Bible parle-t-elle de Mohamed ?





## La Bible parle-t-elle de Mohamed ?

Selon le Coran, Jésus annonça qu'un autre messenger viendrait après lui. Cet autre messenger s'appellerait Ahmad, qui signifie « celui qui est loué ».

« Et quand Jésus fils de Marie dit : ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messenger d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messenger à venir après moi, dont le nom sera 'Ahmad'. Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : C'est là une magie manifeste. » (Sourate 6 *As-Saff* – Le rang, aya 6)

Selon le Hadith, collection Sahih Muslim, vol. 4, no. 5810, Mohamed dit que son nom était aussi Ahmad.

Dans un autre passage du Coran, Allah promet sa miséricorde à ceux qui suivraient « le Prophète illettré » (Mohamed) qui avait été mentionné dans la Torah et l'Évangile :

« Et Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakat, et ont foi en Nos signes. Ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré qu'ils trouvent

écrit (mentionné) chez eux dans la Torah et l'évangile. » (Sourate 7 – *Al-Araf*, ayat 156,157)

Compte tenu de ces faits, les musulmans s'attendent à trouver dans la Bible des références à Mohamed.

## L'Injil

Pour ce qui est du Nouveau Testament, les musulmans trouvent que les passages où Jésus parle du Consolateur qui devait venir sont des prédictions qui concernent leur prophète Mohamed (Jean 14.16,17; 14,26; 15.26; 16.7-13).

L'argument le plus courant se base sur le mot grec, *paraklétos*, traduit par Consolateur. Les docteurs musulmans prétendent que les textes bibliques ont été modifiés, et qu'à l'origine, ils contenaient non pas le mot *paraklétos*, mais le mot *periklutos*, qui signifie justement « celui qui est loué », comme Ahmad en arabe. Ainsi donc, quand Jésus dit en Jean 14.16 : « *Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur (paraklet), afin qu'il demeure éternellement avec vous* », et en Jean 16.13 : « *Quand le consolateur (paraklet) sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité* »,

il serait en train de parler de Mohamed, le dernier des prophètes.

Examinons donc ces passages pour déterminer si cette explication est vraie. Soulignons que ceux qui prétendent que le mot *paraklétos* est une corruption du mot *periklutos* ne signalent pas de problème en ce qui concerne la nature et les fonctions du consolateur telles que Jésus les décrit dans l'Évangile. Voilà donc les textes en entier :

*Jean 14.16,17 : « Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur (paraklet), afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous. »*

*Jean 14.26 : « Mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. »*

*Jean 15.26,27 : « Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi ; et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. »*

Jean 16.7-15 : « Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement : en ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi ; la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus ; le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce que le Père a est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. »

Tous ces passages ont le même contexte historique. Il s'agit des propos que Jésus a tenus avec ses apôtres la veille de sa mort, après que Judas était sorti pour le trahir. Il préparait ses apôtres pour l'épreuve qui

venait (son arrestation et sa mort) et les encourageait pour l'œuvre qu'ils auraient à accomplir quand il ne serait plus là. La promesse de l'aide du consolateur leur a sûrement donné une grande assurance. Après sa résurrection, Jésus a répété sa promesse concernant le Saint-Esprit (le consolateur) : « *Après qu'il eut souffert, il leur apparut vivant, et leur en donna plusieurs preuves, se montrant à eux pendant quarante jours, et parlant des choses qui concernent le royaume de Dieu. Comme il se trouvait avec eux, il leur recommanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le Père avait promis, ce que je vous ai annoncé, leur dit-il ; car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit* » (Actes 1.3-5). La venue du consolateur devait donc avoir lieu dans peu de jours. Mohamed naquit en 570 ap. J-C. et se proclama prophète 40 ans plus tard. Après 600 ans, tous les disciples à qui Jésus avait parlé et qu'il avait chargé de rester à Jérusalem étaient morts depuis longtemps. Si Mohamed était le consolateur promis, la promesse ne s'est pas accomplie dans le temps que Jésus ait précisé, et les apôtres n'ont pas pu en bénéficier.

En plus, Jésus dit à ses apôtres concernant le consolateur : « *Mais vous, vous le connaissez* » (Jean 14.17). Les apôtres de Jésus ne pouvaient pas connaître Mohamed. En plus, il est clair dans les propos de Jésus que le consolateur ne serait pas un homme. Non seulement il l'appelle « Esprit », mais il dit que le monde ne peut pas le voir. Il dit aux apôtres : « *Il demeure avec vous, et il sera en vous* ».

Mohamed, en tant qu'homme mortel, ne pouvait pas « *demeurer avec* [les apôtres, ou même les hommes en général] *éternellement* » (Jean 14.16). On répond que les paroles du consolateur demeurent avec nous telles qu'elles sont contenues dans le Coran. Mais Jésus n'a pas dit ici que les paroles du consolateur demeureraient – il s'est référé au consolateur lui-même. D'ailleurs, les paroles du Coran ne sont pas présentées comme étant celles de Mohamed, mais plutôt celles d'Allah. Les paroles de Mohamed se trouvent dans le Hadith.

Le consolateur devait « *enseigner toutes choses* » (Jean 14.26) ; il devait « *conduire dans toute la vérité* » ; évidemment, le consolateur est celui qui a connaissance de toutes choses. Le Coran présente Mohamed, par

contre, comme étant un messager dont la connaissance était limitée. Par exemple, Allah dit à Mohamed dans la Sourate 17 *Al-Isra* – Le voyage nocturne, aya 86 : « Et ils t’interrogent au sujet de l’âme, – Dis : l’âme relève de l’Ordre de mon Seigneur. Et on ne vous a donné que peu de connaissance. » Certains auditeurs de Mohamed voulaient connaître leur sort dans l’au-delà et s’approchèrent de lui pour l’interroger là-dessus. Dans la Sourate 46 – *Al-Ahqaf*, aya 9, Allah dit à Mohamed de répondre ainsi : « Je ne suis pas une innovation parmi les messagers ; et je ne sais pas ce que l’on fera de moi, ni de vous. Je ne fais que suivre ce qui m’est révélé ; et je ne suis qu’un avertisseur clair. » Sa connaissance en ce qui concerne les choses à venir était donc limitée. Dans un autre passage Allah lui dit : « Et si tu es en doute sur ce que Nous avons fait descendre vers toi, interroge alors ceux qui lisent le Livre révélé avant toi. La vérité certes t’est venue de ton Seigneur : ne sois donc point de ceux qui doutent. » Allah dit donc à Mohamed d’interroger les Juifs et les chrétiens concernant les points sur lesquels il aurait des doutes, parce qu’ils avaient lu le Livre (la Bible) et pourraient l’instruire. Il serait

étonnant si « le consolateur » avait besoin qu'on l'enseigne au lieu de nous enseigner toutes choses, mais cela aurait été le cas si Mohamed était le consolateur dont Jésus avait parlé.

Jésus dit plus d'une fois que le consolateur viendrait en son nom (le nom de Jésus), qu'il viendrait en réponse à la prière de Jésus, qu'il prendrait de ce qui était à Jésus pour l'annoncer aux hommes, et que son rôle serait de glorifier Jésus. Bien que Mohamed ait dit de bonnes choses au sujet de Jésus comme prophète, Mohamed n'a jamais dit qu'il venait en son nom ou qu'il avait été envoyé par Jésus ou à la demande de Jésus. Mohamed n'a pas glorifié Jésus – il ne l'a pas élevé par rapport à lui-même ou aux autres prophètes. La description que Jésus donne de ce que ferait le consolateur ne correspond pas à ce que Mohamed a fait dans son ministère.

Selon l'Évangile, c'est le Saint-Esprit qui était le consolateur promis par Jésus à ses apôtres. Dans le Hadith, Mohamed ne s'identifie jamais comme étant Esprit. Il n'emploie pas non plus le titre « consolateur » pour parler de lui-même. Le Coran reconnaît, par contre, l'existence du Saint-

Esprit. Allah dit dans la Sourate 2 *Al-Baqarah* – La vache, aya 253 : « À Jésus fils de Marie Nous avons apporté les preuves, et l'avons fortifié par le Saint-Esprit. » L'Esprit qui avait, selon Allah, fortifié Jésus viendrait pour aider les apôtres de Jésus.

Il est important de faire remarquer que le monde dispose de milliers de manuscrits (copies faites à la main) des textes du Nouveau Testament qui datent du temps avant la vie de Mohamed. Aucun de ces manuscrits ne contient le mot *periklutos* dans quelque verset que ce soit.

Mohamed lui-même n'a pas dit que ce mot dans la Bible avait été changé. Au contraire, le Coran affirme plusieurs fois que la parole d'Allah ne peut pas être modifiée :

Sourate 6 *Al-Anam* – Les bestiaux, aya 34 – « Et nul ne peut changer les paroles d'Allah. »

Sourate 10 *Yunus* – Jonas, aya 64 : « Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah. »

Sourate 18 *Al-Kahf* – La caverne, aya 27 : « Et récite ce qui t'a été révélé du Livre de ton Seigneur. Nul ne peut changer Ses paroles. »

Dans l'Évangile, Jésus fait une déclaration pareille : « *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point* » (Matthieu 24.35).

Allah dit à Mohamed de recommander très fort aux chrétiens et aux Juifs de faire confiance au Livre qui leur avait été donné et d'y obéir :

« Dis : “ô gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Torah et à l'évangile.” » (Sourate 5 *Al-Ma-Idah* – La table servie, aya 68)

Et encore :

« Dites : Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis. » (Sourate 2 *Al-Baqarah* – La vache, aya 136)

Il semble clair qu'Allah n'aurait pas permis aux hommes de changer les paroles qu'il avait données à Jésus. Mohamed ne suggéra jamais qu'une telle chose s'était pro-

duite. La raison pour laquelle nous avons trouvé tant de problèmes dans l'idée que Mohamed est celui dont Jésus a parlé en Jean 14-16, c'est que Jésus ne parlait pas de Mohamed, et les textes du Nouveau Testament n'ont pas été changés ou corrompus après tout.

## La Torah

Pour ce qui est de la loi de Moïse, les musulmans considèrent que Deutéronome 18.15,17-19 parle clairement de Mohamed.

*« L'Éternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi : vous l'écouteriez ! »* Moïse rappela au peuple que lorsqu'ils étaient au pied du mont Sinaï, là où la Torah, c'est-à-dire la loi, fut donnée, ils avaient demandé à ne plus entendre la voix de Dieu lui-même, pour ne pas mourir. Il poursuivit : *« L'Éternel me dit : Ce qu'ils ont dit est bien. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte »* (Deutéronome 18.15,17-19).

Les musulmans voient plusieurs ressemblances entre Moïse et Mohamed et tirent la conclusion que Mohamed est bien le prophète dont la venue est prédite dans ce passage. Par exemple, Moïse et Mohamed étaient tous deux des hommes mariés ayant des enfants, tous les deux émigrèrent après qu'on avait voulu les assassiner, tous les deux conduisirent à la guerre et la victoire ceux qui les suivaient, et tous les deux donnèrent une loi et un code de vie détaillés. Par contre, on voit facilement un certain nombre de ressemblances entre Moïse et Jésus, aussi : Par exemple, peu de temps après sa naissance, Jésus fut sauvé par Dieu d'une mort certaine comme le fut Moïse. Jésus et Moïse ont tous les deux été transfigurés sur une montagne de sorte que leur visage resplendisse (Exode 34.29,30 et Matt. 17.1-5). Chacun d'eux intercédait auprès de Dieu en faveur des hommes coupables. Chacun d'eux a inauguré, au moyen du sang sacrificiel, une alliance entre Dieu des hommes.

Mais au lieu de chercher à voir si ce sont les musulmans ou les chrétiens qui sont capables de dresser la plus longue liste de ressemblances, regardons de plus près

les critères mentionnés dans la prophétie concernant le prophète qui devait venir. Voici les deux critères à examiner :

1) Moïse dit au peuple d'Israël : « *L'Éternel, ton Dieu, suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète* » ;

2) et Dieu dit que ce prophète serait « comme » Moïse.

### **« Entre tes frères »**

Les commentateurs musulmans aiment insister sur l'expression « susciter d'entre tes frères » et suggérer que les Israélites ne sont pas leurs propres frères, que Dieu parlait sans doute de l'un des « peuples frères » des Israélites. Selon eux, on devrait chercher ce prophète parmi les nations qui étaient apparentées aux Israélites et non parmi les Israélites eux-mêmes. Pour identifier les nations « apparentées » à Israël, on remonterait dans l'histoire pour savoir quelles nations étaient issues des frères des ancêtres d'Israël. Par exemple, le père de la nation israélite s'appelait Israël, ou Jacob, et il avait un frère, du nom d'Ésaü. Les descendants d'Ésaü étaient les Édomites. Il y a un passage biblique, Deutéronome 2.4,8, où les Édomites sont appelés les « frères » des

Israélites. Si l'on remonte un peu plus loin, on trouve que le père de Jacob, qui s'appelait Isaac, avait des demi-frères : Ismaël, Madian, Zimran, Medan, et d'autres. Selon l'idée avancée par certains musulmans, on pourrait considérer que les Ismaélites (les Arabes sont les descendants d'Ismaël), les Madianites et les autres seraient des « frères » de la nation d'Israël. Mohamed, étant arabe, serait parmi les frères des Israélites. On devrait noter, pourtant, que la Bible n'emploie nulle part le terme « frères » en parlant des Ismaélites (ou Arabes), des Madianites, ou de ces autres peuples issus d'Abraham.

Mais en fait, même si l'on voulait considérer ces autres peuples comme des nations « frères » vis-à-vis d'Israël, cela n'établirait pas que le prophète prédit par Moïse pourrait sortir d'un de ces peuples. D'abord, il faudrait supprimer la première partie de la phrase prononcée par Moïse, qui dit : « *L'Éternel ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi* » (Deutéronome 18.15). Comme Moïse s'adressait à Israël, le mot « toi » doit forcément se référer à Israël ; le prophète serait donc un Israélite. Mais deuxièmement, il

faudrait interpréter les mots « d'entre tes frères » d'une manière singulière, pour ne pas dire bizarre. Qui parmi nous, si on lui disait d'appeler un de ses « frères » pour occuper un poste important, tirerait la conclusion que les membres de sa propre famille étaient exclus et qu'il fallait trouver un homme dont les ancêtres avaient été, des milliers d'années auparavant, apparentés à ses ancêtres ?

Pour ce qui est de l'expression « du milieu de tes frères », nous avons un parallèle dans le chapitre précédent. En Deutéronome 17.14,15, Moïse dit à Israël : « *Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, lorsque tu le posséderas, et que tu diras : Je veux mettre un roi sur moi, comme toutes les nations qui m'entourent, tu mettras sur toi un roi que choisira l'Éternel, ton Dieu, tu prendras un roi du milieu de tes frères, tu ne pourras pas te donner un étranger, qui ne soit pas ton frère.* » Or, dans toute leur histoire les Israélites ne se dotèrent jamais d'un roi non-israélite. Dieu n'a choisi ni un Ismaélite, ni un Édomite, ni un Madianite, ni quelqu'un d'aucune autre nation pour régner sur son peuple. Il désigna premièrement Saül, qui était israélite

de la tribu de Benjamin, et puis la famille de David, qui était israélite de la tribu de Juda.

Il est clair que le prophète dont la venue fut prédite par Moïse serait bien un Israélite, ce qui disqualifie Mohamed comme l'accomplissement de cette prophétie.

### **Ce qui distinguait Moïse**

Mais revenons au deuxième critère : le prophète serait « comme » Moïse. Nous avons déjà reconnu que, de plusieurs manières, Mohamed était bien comme Moïse ; pareillement, Jésus était, de plusieurs manières, comme Moïse. Mais selon la Bible elle-même, qu'est-ce qui distinguait Moïse des autres Israélites ou même des autres prophètes ? Qu'est-ce qui pourrait permettre aux Israélites de reconnaître un jour qu'ils se trouvaient devant celui qui était le « prophète comme Moïse » ?

Le dernier chapitre du livre de Deutéronome contient cet éloge de Moïse : *« Il n'a plus paru en Israël de prophète semblable à Moïse, que l'Éternel connaissait face à face. Nul ne peut lui être comparé pour tous les signes et les miracles que Dieu l'envoya faire au pays d'Égypte contre Pharaon, contre ses serviteurs et contre tout son pays, et*

*pour tous les prodiges de terreur que Moïse accomplit à main forte sous les yeux de tout Israël* » (Deutéronome 34.10-12). Ces mots sont généralement attribués à la plume de Josué, auteur inspiré du livre suivant dans les Écritures juives. L'auteur ne dit pas qu'un tel prophète ne pourrait pas se produire encore parmi les Israélites, mais qu'au moment où il écrivait on n'avait pas encore vu son semblable.

Ce que nous voulons remarquer dans ce passage, ce sont surtout les traits concernant Moïse qui le distinguaient :

- 1) le fait que Dieu connaissait Moïse face à face ; et
- 2) les grands miracles et prodiges opérés par Moïse.

Quant au premier trait, Dieu lui-même a insisté dessus en Nombres 12. Dieu parlait à d'autres prophètes à travers des visions ou des songes, ou bien il leur envoyait des anges pour transmettre ses messages. Mais en Nombres 12.7,8 Dieu dit : *« Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse... Je lui parle bouche à bouche, je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de l'Éternel. »* À cet égard nous ne pouvons pas dire que Mohamed était comme Moïse.

Mohamed n'a jamais fait de telle prétention à son égard. Les musulmans disent généralement que ce fut l'ange Gabriel qui donna à Mohamed les paroles du Coran, de la part de Dieu, bien sûr. On parle donc d'un intermédiaire. Dans la Sourate 53:2-5, par exemple, Allah dit : « Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée que lui a enseigné [l'ange Gabriel] à la force prodigieuse. » Quant à Jésus, son langage ressemble plus à la description de Moïse que nous avons vue. Jésus dit aux Juifs en Jean 8.40 : « *Vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu.* » Plus loin, en Jean 12.49,50 il dit : « *Car je n'ai point parlé de moi-même ; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et annoncer... C'est pourquoi les choses que je dis, je les dis comme le Père me les a dites.* »

Le second trait qui distinguait Moïse des autres prophètes était le nombre et la puissance des miracles qu'il a accomplis par la volonté de Dieu et qui attestaient clairement que c'était l'Éternel qui l'avait envoyé délivrer Israël et qui était l'auteur des lois et

des commandements que Moïse transmettait au peuple. Quant à Mohamed, une lecture du Coran révèle qu'il ne faisait pas de prodiges comme le faisait Moïse. Au moins sept fois on lit que les adversaires de Mohamed lui demandaient : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur celui-ci (Mohamed) un miracle venant de son Seigneur ? ». Dans ces différents passages Allah lui donne diverses réponses à faire, comme, par exemple : « En vérité, les miracles ne dépendent que d'Allah » (Sourate 6:109) ; « Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé de mon Seigneur. Ces versets coraniques sont des preuves illuminantes venant de votre Seigneur » (Sourate 7:203) ; « L'inconnaissable relève seulement d'Allah. Attendez donc, je serai avec vous parmi ceux qui attendent » (Sourate 10:20) ; « Les prodiges sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur clair » (Sourate 29:50). Dans aucun cas Allah ne lui donne un pouvoir miraculeux pour faire un signe qui ressemble aux miracles pour lesquels Moïse était si réputé et qui aurait pu faire taire les adversaires.

Les contemporains de Jésus, par contre, reconnaissaient tous le grand pouvoir qu'il détenait de la part de Dieu. Les apôtres

dans leur prédication faisaient appel à ces signes quand ils appelaient les foules à croire en lui. En Actes 2.22 l'apôtre Pierre le décrit comme « *Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous par les miracles, les prodiges et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes.* » Même ses ennemis ne pouvaient nier les miracles : « *Les principaux sacrificateurs et les pharisiens rassemblèrent le sanhédrin, et dirent : Que ferons-nous ? Car cet homme fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui...* » (Jean 11.47,48). À cet égard, aussi, nous voyons que c'est Jésus qui était un prophète comme Moïse.

Et c'est bien la conclusion que des hommes ont tirée à son époque. Très tôt dans son ministère nous lisons en Jean 1.45 : « *Philippe rencontra Nathanaël, et lui dit : Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi et dont les prophètes ont parlé, Jésus de Nazareth, fils de Joseph.* » Jésus lui-même reconnut que Moïse parlait de lui : « *Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'il a écrit de moi* » (Jean 5.46). Enfin, dans leur prédication, les apôtres ont clairement lié la prophétie en Deutéro-

nome à la personne de Jésus-Christ. Pierre dit à la foule juive : « Moïse a dit : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; vous l'écouteriez dans tout ce qu'il vous dira... tous les prophètes qui ont successivement parlé, depuis Samuel, ont aussi annoncé ces jours-ci... c'est à vous premièrement que Dieu, ayant suscité son serviteur, l'a envoyé pour vous bénir, en détournant chacun de vous de ses iniquités. » (Actes 3.22,24,26).

Comme nous l'avons vu, Mohamed n'était pas le Consolateur dont parlait Jésus. Il n'était pas non plus le prophète dont parlait Moïse. Selon l'Évangile, nous n'avons pas besoin de deviner de qui Moïse parlait en se référant à un prophète comme lui. C'est bien Jésus de Nazareth. N'oublions donc pas de faire ce que Moïse recommanda de faire à l'égard de ce prophète quand il serait venu : Écoutons-le.

Ibn DAOUDA

Pour plusieurs autres études sur ce que Dieu a fait descendre vers nous par ses prophètes, visitez :

[www.DescenduVersNous.com](http://www.DescenduVersNous.com)

**Éditions C.E.B.**

**4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 – États-Unis**

**[www.editionsceb.com](http://www.editionsceb.com)**

**Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés**

**M-7**